



AVANCE AVEC TA CHAMBRE

LE JOURNAL MENSUEL DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME

N°80 - JANVIER 2021

ACTUALITÉS

Campagnol terrestre : la lutte est impérative dès que possible - PAGE 2

Zoom sur la formation : je clarifie ma stratégie pour sécuriser l'avenir de mon exploitation - PAGE 3

AGENDA PAGE 4

Portes-ouvertes bâtiments en Combrailles : 3 bâtiments à visiter en janvier

Agronomie : 2 nouveaux rendez-vous techniques en 2021

Transmission : en février 6 rdv pour parler transmission

GESTION DE L'HERBE



DOSSIER | Savoir gérer l'herbe, un levier majeur pour faire face aux aléas - PAGE 5

FORMATIONS PAGE 8



Le Gouvernement a fléché **1,2 milliard d'euros vers les secteurs agricoles et agroalimentaires** sur les 100 milliards d'euros que contient le plan de relance "France relance" avec trois priorités annoncées : reconquérir la souveraineté alimentaire de la France, accélérer la transition écologique et accompagner l'agriculture et la forêt dans l'adaptation au changement climatique.

Notre Chambre d'agriculture se mobilise pour activer tous les leviers de ce plan de relance et permettre le développement de notre agriculture départementale.

Un travail va être mené sur l'emploi en agriculture, sur les investissements qui permettront de donner des moyens techniques et économiques à nos exploitations pour assurer leur modernisation.

Un travail est également en préparation pour le développement de nouvelles filières notamment de légumes de plein champ afin de proposer aux consommateurs

Les prix à la production conditionneront le développement!!!

une alimentation de proximité, tout en garantissant l'avenir économique de nos exploitations.

Mais pour nous, impossible de se projeter demain, même au travers du soutien économique de l'État, sans sécuriser nos moyens de production.

Notre combat sur le dossier de l'eau est loin d'être terminé même si en 2020 nous avons pu noter quelques avancées: la signature du protocole retenue collinaire avec différents partenaires, la reconnaissance de notre légitimité sur ce dossier par l'Administration et aussi l'ouverture d'esprit de plusieurs de nos interlocuteurs quand on parle d'une réflexion multi-usages sur l'utilisation de l'eau. Mais la cécité de certains nous fait encore trop de mal

Autour de l'eau se dessine aussi la voie verte le long de l'Allier...

Suite aux différentes remontées des agriculteurs sur les secteurs concernés, le service urbanisme de la Chambre étudie le tracé

[Suite de l'édition
en page 2...]



Joint à ce numéro : un encart sur le plan de relance et sur les premières mesures agricoles à ne pas manquer



[Suite de l'édito...] prévu pour en identifier l'impact au niveau de chaque exploitation.

La voie verte est une occasion de développer le tourisme certes, mais il faut aussi prendre en considération les besoins de ceux qui travaillent toute l'année sur les parcelles concernées.

Nous sommes d'ailleurs en train de rencontrer l'ensemble des élus locaux (Région, Conseil départemental, Communautés de communes) pour leur permettre de mieux comprendre la situation dans laquelle se trouvent les agriculteurs de notre département et les inciter à travailler conjointement avec la Chambre qui doit être leur repère en matière agricole.

2020 illustre aussi l'attractivité du Puy-de-Dôme pour les jeunes agriculteurs. En effet, nous sommes le département où l'on installe le plus de jeunes dans la région, loin devant les autres, avec plus de 100 nouveaux installés DJA cette année.

L'ensemble des productions du Puy-de-Dôme attirent les porteurs de projets, certaines plus que d'autres et on en voit aussi naître de nouvelles. Nous devons y être attentif et épauler ces nouveaux agriculteurs pour assurer leur réussite.

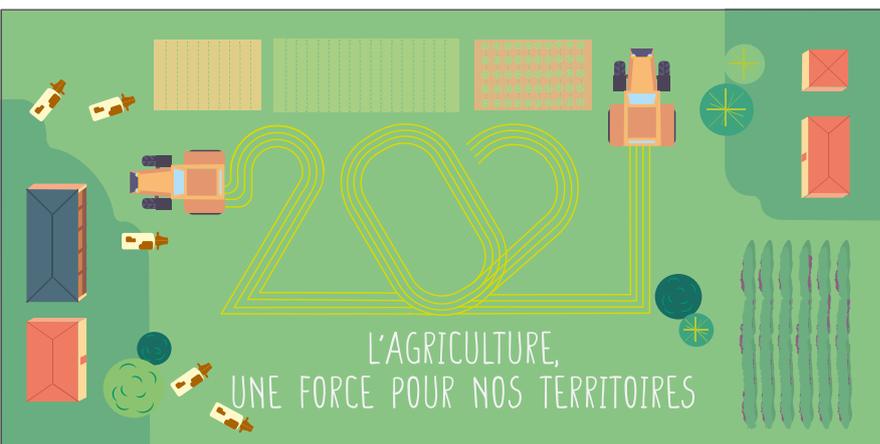
Un travail de fond avec les grandes filières (lait, viande, productions végétales) est en cours pour assurer le renouvellement des générations et préparer l'avenir avec elles.

Souhaitons voir cette dynamique perdurer en 2021, preuve de la vitalité de notre profession.

Souhaitons aussi apercevoir une fin à cette crise sanitaire sans précédent dont nous avons déjà longuement parlé en 2020.

Et permettez nous de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021.

David CHAUBE et Baptiste ARNAUD
Président et vice-président de la
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme



DAVID CHAUBE, PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU PUY-DE-DÔME, L'ENSEMBLE DES ÉLUS ET DES COLLABORATEURS VOUS SOUHAITENT UNE EXCELLENTE ANNÉE 2021

CAMPAGNOL TERRESTRE

LA LUTTE EST IMPÉRATIVE DÈS QUE POSSIBLE

Les populations de campagnol terrestre sont en croissance importante dans le département. Les données de surveillance sur le département du Puy-de-Dôme rejoignent les observations réalisées par les éleveurs sur le terrain : les populations de campagnol terrestre sont en croissance importante sur de nombreuses zones du territoire puydômois.

Agir dès que les conditions météorologiques le permettent pour limiter les populations du printemps prochain. Avant le printemps, il est encore possible et surtout capital d'agir pour limiter les populations :

- Dès que les conditions météorologiques sont propices à la lutte.
- En plus de moyens de lutte indirecte et du piégeage, 2 moyens de lutte chimique sont disponibles : le gaz

PH3 pour lutter contre les taupes ; le Ratron GW (phosphure de zinc).

- Les frais de lutte sont indemnisés à hauteur de 75 % du coût réel (HT) par le FMSE dès lors qu'un contrat de lutte quinquennal a été signé entre un agriculteur et sa FDGDON.

Lutter collectivement, au même moment, sur un territoire cohérent.

Pour améliorer l'efficacité de la lutte, il est indispensable de **se coordonner entre agriculteurs**, afin de lutter au même moment sur la commune, et éviter les problèmes de recolonisation d'une parcelle par les voisines.

Rappelons que 182 communes du Puy-de-Dôme font l'objet d'un arrêté préfectoral de lutte obligatoire contre le campagnol terrestre, afin de contenir les populations.

Le recours à de la prestation de service pour pallier les difficultés de main d'œuvre. Ces dernières années, plusieurs entreprises de prestation de service se sont développées sur le département, permettant à tous les agriculteurs de lutter, même lorsque la main d'œuvre interne n'est pas disponible. Ces prestataires proposent de la lutte contre les taupes au gaz PH3 et du piégeage (campagnols et taupes).

Dans le cadre du contrat de lutte quinquennal, la facture de prestation de service est indemnisée à 75 % par le FMSE.

Article proposé par le Sidam

Contact : 04 73 28 78 33

GESTION DE L'EXPLOITATION

FORMATION : je clarifie ma stratégie pour sécuriser l'avenir de mon exploitation

Cet automne, les élus du bureau de la Chambre d'agriculture ont testé cette nouvelle formation dont l'objectif est de prendre du recul pour définir des objectifs cohérents pour l'avenir de son exploitation.

Grâce à cette formation, ils ont pu s'approprier des méthodes et outils permettant de construire la stratégie de leur exploitation à 5-10 ans.

Au cours des 3 jours, ils sont partis de la situation de leur exploitation aujourd'hui et ont défini leur vision/ leur cap pour l'avenir. Ils ont ensuite traduit cela en objectifs stratégiques et élaboré des plans d'actions concrets à mettre en œuvre dès le lendemain de la formation.

Cette formation vous intéresse ? 2 autres sessions sont prévues :

- À Thiers les 14, 21 et 26 janvier. Inscription : 04 73 82 09 74
- À Besse ou Rochefort, les 1^{er}, 5 et 15 février
Inscription : 04 73 79 58 72 ou 04 73 65 92 69

Suite au confinement du mois de novembre nous avons annulé plusieurs rendez-vous sur le terrain. Ces rencontres sont reportées en début d'année cf voir programmes ci-après.

En fonction de l'actualité sanitaire, les informations évoluent régulièrement. Pour être sûr(e) de ne rien manquer, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Internet

📌 www.puydedome.chambre-agriculture.fr

Ou notre page Facebook : [Chambagri63](https://www.facebook.com/Chambagri63)



Comment allez-vous valoriser cette formation ?

Sabine THOLONIAT : En appliquant mes plans d'actions ! Cette formation m'a mise dans une démarche de projet. J'ai pris le temps de me projeter, de me poser les bonnes questions pour avancer et construire la stratégie qui répond à mes attentes.

Aujourd'hui j'ai une vision pour mon exploitation à moyen terme, des objectifs stratégiques précis, mesurables, ambitieux mais atteignables avec pour chacun un plan d'actions avec des dates.

J'ai écrit sur une grande feuille : Cap -> Objectifs -> Plan d'actions et je vais l'afficher dans mon bureau et suivre le cap que je me suis fixé !»

Qu'est-ce qui vous a étonné ?

Baptiste ARNAUD : les 2 premiers jours sont perturbants car nous nous posons plein de questions sur nos valeurs, nos buts, sur ce que nous voulons pour notre exploitation dans 5-10 ans. Le 3^e jour cela débouche sur des plans d'actions et tout s'éclaircit. Il faut passer par cette étape de questionnement afin d'avoir la stratégie qui me correspond vraiment. »

Bertrand NICOLAS : de me poser la question de ma vision au moment de l'installation et de l'évolution de cette dernière depuis. Quel était mon idéal, mon rêve quand je me suis installé et où j'en suis aujourd'hui ? Les questions abordées pendant ces 3 jours je me les pose mais je ne m'impose pas d'y répondre. Je me suis aperçu que nous avons besoin de rigueur pour traiter le sujet de la stratégie de notre exploitation. »

AGENDA

CIRCUITS-COURTS RENCONTRES FILIÈRES entre producteurs - transformateurs - distributeurs sur le territoire du PAT du Grand Clermont

Comment renforcer les outils de transformation des produits agricoles du territoire ?

Producteurs, venez à la rencontre des transformateurs et distributeurs du territoire pour échanger sur vos projets et identifier des leviers d'actions.

Rencontres par filière de 14h à 17h

- Légumes : mardi 19 janvier
- Lait : mercredi 20 janvier
- Viandes : mardi 02 février
- Grandes Cultures : jeudi 04 février

Inscrivez-vous en ligne via le QR CODE ou par téléphone au 04 73 44 45 57 (Le lieu vous sera communiqué en fonction des inscrits)



PORTES-OUVERTES BATIMENTS EN COMBRAILLES

Vous avez un projet bâtiment ? Avez-vous eu l'occasion de comparer les matériaux et les solutions existantes ? Avez-vous en tête toutes les étapes de réalisation ?

RDV mardi 26 janvier à 14h : 3 bâtiments à visiter à Manzat et Orcines

BOVINS LAIT :

- GAEC de la Champagne, Laty à MANZAT
- GAEC de Mérilhat, Mérilhat à MANZAT

OVINS / CAPRINS : GAEC la ferme des Sonnailles, Montrodeix à ORCINES

2 autres portes-ouvertes sont prévues les 26 et 30 mars sur des bâtiments bovins viande.

Programme complet sur www.puydedome.chambre-agriculture.fr

Contact : 04 73 85 82 43

AGRONOMIE En 2021, l'équipe agronomie vous propose 2 nouveaux rendez-vous

LES WEBINAIRES DE L'AGRO : un sujet technique ponctuel à portée de clic

Evolution des productions en Limagne et perspectives d'évolutions + Focus plan de relance et aides aux investissements.

1^{er} webinaire prévu : lundi 18 janvier de 8h45 à 10h.

Comment y participer ?

Inscrivez-vous par mail et nous vous enverrons le lien pour vous connecter au webinaire la veille.



Contact : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

LES VENDREDIS DE L'AGRO : des rdv mensuels, chaque premier vendredi du mois, sur une parcelle

Avançons ensemble en échangeant entre agriculteurs sur une thématique agronomique.

1^{er} vendredi de l'agro prévu : vendredi 05 février de 9h à 11h.

RDV chez Christophe CAUTIER, lieu-dit Puy Chany à St-Beauzire (63360).

Sujet : tout savoir sur les reliquats d'azote.

- Témoignage de 25 ans d'utilisation. Quels bénéfices ?
- Des reliquats oui, mais pourquoi ?
- Démo de prélèvement par le quad.

TRANSMISSION

EN FÉVRIER, 6 RENDEZ-VOUS SUR LE DÉPARTEMENT POUR ANTICIPER ET RÉUSSIR VOTRE TRANSMISSION

Réunions d'informations

Arrêter son activité, et céder son exploitation est un projet qui se prépare. En agriculture, un départ à la retraite, ça s'anticipe 10 ans à l'avance.

Échanges filières

L'avenir de votre exploitation est nécessairement lié aux évolutions de filières. Pour un outil transmissible demain, faites les bons choix aujourd'hui.

JOB

Exploit. Matthieu Peyrat,
280 route de Vertolay

Mercredi 03 février, 13h30
Témoignages de cédants

PICHERANDE

à la Mairie

Judi 18 février, 13h30
Témoignages de cédants

BREUIL-SUR-COUZE

Au lycée agricole, à Saint-Quentin

Judi 18 février, 9h30
Témoignages de cédants

AIGUEPERSE / GRANDES CULTURES

Exploit. Nicolas Chatard,
31 bis avenue des Résistants, Domaine de Palma

Vendredi 12 février, à 13h30
Avec la COOPÉRATIVE LIMAGRAIN

SAINT-GENÈS-CHAMPANELLE / OVINS

à l'INRAE de Theix

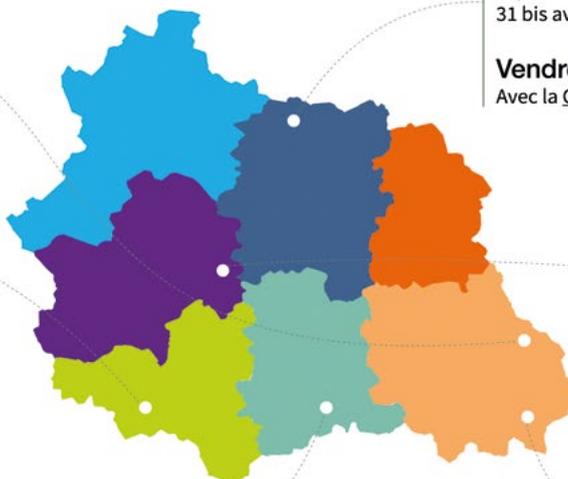
Judi 11 février, 13h30

Avec les COOPÉRATIVES COPAGNO ET CIALYN

SAINT-JUST / BOVINS LAIT

Exploit. Florian Chysclain
Lieu-dit Plagne

Mercredi 10 février, 13h30
Avec la LAITERIE THUAIRE



Savoir gérer l'herbe, un levier majeur pour faire face aux aléas

Assurer ou conforter l'autonomie fourragère et l'autonomie alimentaire est un enjeu majeur pour les élevages du Puy-de-Dôme. L'herbe représente le constituant principal de nos systèmes.

Les possibilités d'adaptation et leurs impacts sont toujours à réfléchir à l'échelle globale de l'exploitation pour s'attacher ensuite à l'échelle de la parcelle.

Afin de pallier les différents aléas, il est essentiel de connaître ses prairies et de mesurer l'apport et l'impact des interventions qu'on leur applique.

De nombreux leviers d'adaptations aux aléas ont notamment été présentés lors de la journée Herbe de Nos Montagnes le 24 septembre à Laqueuille.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le Puy-de-Dôme, on compte près de 45 types de prairies différentes.

MIEUX COMPRENDRE SES PRAIRIES POUR MIEUX LES GÉRER ET LES VALORISER

Notre département est un grand territoire d'élevage à l'herbe. Nos prairies constituent une ressource qu'il convient de valoriser.

Dans des contextes pédoclimatiques très variés, la diversité de ces prairies est un atout indéniable sur les plans agronomiques, environnementaux et économiques tout en contribuant à la qualité des produits.

La typologie des prairies du Massif Central : une base de connaissance considérable

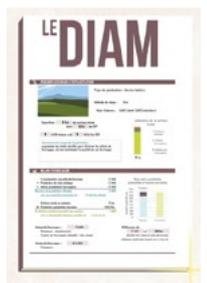
Fruit d'une collaboration au sein du projet AEOLE, une nouvelle typologie des prairies naturelles du Massif central vient de voir le jour. Elle constitue une base de connaissances considérable et vise à mieux connaître nos prairies et mieux les utiliser.

39 types de prairies sont actuellement décrits de manière complète parmi les 60 types proposés.

- Des photos pour faciliter la détermination
- Des clés de détermination pour tous les types de prairies
- Des descriptifs complets des végétations et de leurs évolutions en lien avec les pratiques et usages
- Des indicateurs précis portant sur les services agricoles et les services environnementaux associés à la qualité des produits (lait et viande)

Le DIAM, DIAGnostic Multifonctionnel du système fourrager, un diagnostic qui permet de :

- Connaître au mieux mes prairies et mes fourrages pour en tirer les meilleurs bienfaits.
- Comprendre l'impact de mes pratiques.
- Conjuguer l'herbe avec une exploitation efficace, une production de qualité et un bon cadre de travail.



Curieux d'en savoir plus ?

Regardez la vidéo pour découvrir cette expertise sur mesure !



LE RAMI FOURRAGER : UN OUTIL POUR ADAPTER SON SYSTÈME FOURRAGER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Conçu dans les années 2010, le Rami Fourrager est un outil ludique qui permet à des agriculteurs d'envisager les solutions d'adaptation possibles sur leur exploitation.

Il se présente sous la forme d'un plateau de jeu sur lequel les « agriculteurs-joueurs » vont décrire une exploitation de leur choix en année moyenne.

Puis, avec l'appui d'un module d'évaluation, ils vont pouvoir **mesurer en direct l'impact d'un aléa tel qu'une sécheresse sur l'autonomie de cette exploitation**. Enfin, ils vont pouvoir **tester l'efficacité de différentes pistes d'adaptation** telles que l'introduction de nouvelles cultures, la modification des surfaces fauchées ou pâturées, la modification du cheptel, etc... **dans le but de choisir les leviers d'adaptation.**

Exemples de leviers d'adaptation

À la journée Herbe de nos Montagnes, plusieurs exemples d'adaptation étaient présentés, dont un **sur une exploitation conduite en bovin lait tout herbe** (52 ha de prairies, 37 vaches laitières à 5 500 kg de lait en AOP pour un chargement de 1.03 UGB/ha SFP).

Au départ, le système est tout juste équilibré en année moyenne. En année sèche, le déficit fourrager est de 39 tonnes de MS/an.

Avec une réorganisation du pâturage tournant, on arrive à augmenter la surface fauchée (+ 4 ha). En y ajoutant un peu de fauche précoce, on améliore le niveau de stocks d'avance en année moyenne, et on préserve l'autonomie de l'exploitation en année sèche.



La force du groupe, c'est tout l'intérêt du jeu

L'intérêt du jeu, c'est de tester des pistes d'adaptation « sans prise de risque » et surtout le Rami Fourrager a été conçu pour travailler en groupe, pour permettre à chacun d'apporter sa pierre à l'édifice.

EXPÉRIMENTATION : SEMER DES CULTURES FOURRAGÈRES DANS UNE PRAIRIE VIVANTE

Pourquoi sursemmer des espèces prairiales et du méteil fourrager dans des prairies ?

Les objectifs sont :

- D'augmenter les rendements fourragers des prairies peu productives sans les détruire.
- De limiter le salissement hivernal (ex : luzerne)
- De découper le feutrage racinaire et de multiplier les stolons des trèfles.
- De favoriser la porosité et la vie du sol en introduisant des plantes au système racinaire puissant.

Quels enseignements en tirer pour les 37 parcelles en semis direct suivies dans le Cantal (automne 2019-2020) ?

Choisir des semoirs qui font de la place et de la terre fine. Il faut à minima un disque ouvreur gaufré ou turbo et 2 disques semeurs en V pour ouvrir un sillon et créer de la terre fine. Il est également possible de semer avec le combiné Herse rotative semoir.

Semer dans un sol suffisamment ré-humidifié et ressuyé. Les conditions très sèches ou en cas d'excès d'humidité et de froid sont défavorables à la levée. Les notes de densité sont les plus élevées après une période de pluie.

Semer dans une prairie peu productive et peu concurrentielle Sur 9 parcelles témoin, le gain de rendement est de + 800 Kg MS/ha en moyenne. Il peut atteindre + 2 T de MS/ha en 1ère coupe dans certaines prairies naturelles ou des vieux dactyles peu concurrentiels.

Choisir des espèces agressives : seigle fourrager ou forestier, vesce velue et commune, avoine, ray grass et trèfle violet en ajoutant du dactyle, de la fétuque élevée et du trèfle blanc géant.

Semer dense : par ex : 80 kg/ha de seigle fourrager + 20 kg de vesce velue + 15 kg de RGH + 10 kg de trèfle violet ou 160 kg/ha de céréales de ferme + espèces prairiales.

Faire pâturer le semis direct à l'automne si les conditions sont portantes.



Sursemis dans une prairie naturelle de l'INRA de Marcenat

Fertiliser : pour valoriser cet investissement, apporter une fertilisation azotée minimale de 60 unités d'azote/ha, majoritairement sous forme de lisier de bovin.

À quel coût ?

Le cout moyen d'implantation est de 350€/ha en bio et 250 €/ha en conventionnel (dont 90 € de prestation de semis direct).

Vincent Vigier, référent technique régional fourrages Bio - Chambre d'agriculture du Cantal vincent.vigier@cantal.chambagri.fr

EXPÉRIMENTATION : VALORISER DU FUMIER ISSU DE LITIÈRE PLAQUETTES

En complément d'une expérimentation conduite par INRAE sur l'alimentation de taurillons dont un lot était logé sur paille et l'autre sur plaquettes de bois, les équipes fourrages et modernisation de la Chambre se sont penchées sur les caractéristiques des fumiers issus de ces deux types de litières.

Des valeurs fertilisantes semblables à celles d'un compost

Les effluents analysés (fumier pailleux, fumier petites plaquettes (30-50), fumier grosses plaquettes (100-120)) ont des compositions qui se rapprochent de celles d'un compost : forte teneur en azote organique, richesse en phosphore et en potassium, et C/N (rapport massique carbone sur azote) supérieur à 15. **Il est intéressant de noter que le pH est supérieur à 7 pour les trois effluents, bien qu'il y ait une part de résineux dans les plaquettes.**

En 2019, ce test a été reconduit avec des doses différentes (10 t/ha et 15 t/ha).

Quel que soit l'effluent, toute trace de fumier avait disparu avant la récolte en ensilage, et ce, malgré deux années avec des hivers peu neigeux et des printemps secs.

Remarquons que **le sol de la parcelle, profond, bien pourvu en vers de terre, et avec un C/N reflétant un bon fonctionnement microbien, est un point très favorable à cette dégradation.**

D'autres pistes seront explorées prochainement : que se passe-t-il si les plaquettes sont épandues au printemps ? quelle dégradation si le sol est superficiel ? si on épand une dose plus élevée ?

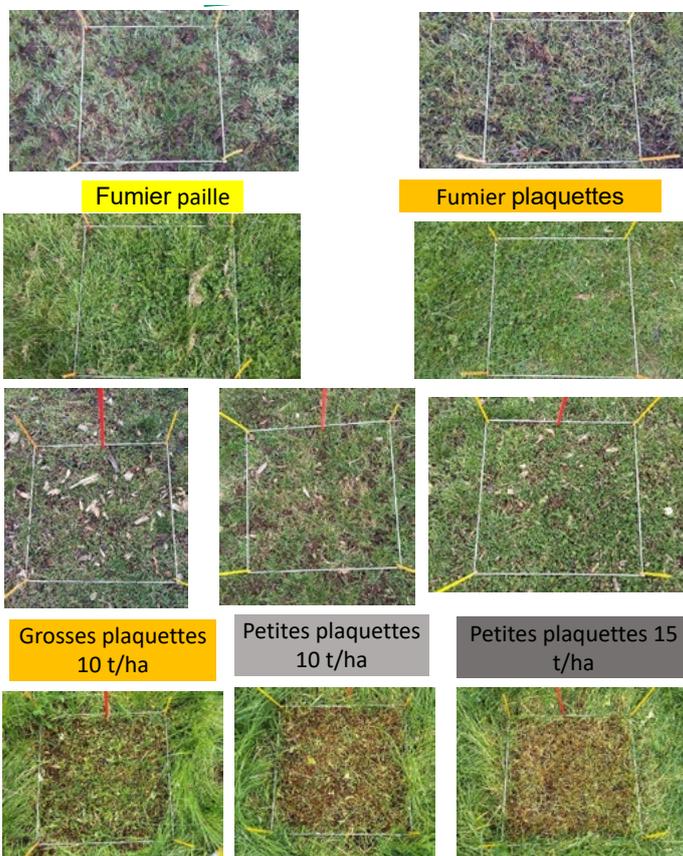
Allez plus loin en participant à la campagne d'analyse de lisier !

Connaitre la valeur fertilisante de vos lisiers vous permet de mieux gérer cette ressource produite sur votre exploitation. Les références existantes masquent la variabilité des valeurs, qui sont liées au type de bâtiment, au type de ration, et aux dilutions diverses (pluies, eaux vertes et blanches etc....).

C'est pourquoi, jusqu'au 10 février, nous organisons avec l'EDE une grande campagne d'analyses de lisier !

Vous êtes tous invités à participer à cette démarche. Un dispositif de collecte des échantillons en antenne décentralisée ou directement à la ferme est mis en place et vos conseillers se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation du prélèvement.

Frais d'analyse (60 € HT) sont à la charge de l'exploitant.



L'épandage en grandes bandes sur une prairie naturelle de fauche fertile, avec un apport d'azote minéral en complément n'a pas entraîné de différence significative sur le rendement récolté.

Le raisonnement de la fertilisation avec du fumier issu de litière plaquette est donc le même que celui qu'on ferait avec un compost pailleux.

Une dégradabilité satisfaisante

Un test a été mené en 2018-2019 pour comparer la dégradabilité des différents fumiers (pailleux, petites plaquettes, grosses plaquettes) après un épandage d'automne.



L'équipe fourrages de la Chambre d'agriculture vous accompagne, en individuel ou en collectif, pour préparer vos systèmes aux conditions de demain. L'objectif étant d'avoir un système fourrager qui permette d'apporter un maximum d'autonomie.

Contactez l'équipe fourrages de la Chambre d'agriculture :
04 73 44 45 95 - fourrages@puy-de-dome.chambagri.fr

Pensez-y ! Formation : je positionne mon système fourrager dans un contexte d'aléas climatiques

- A Besse, les 14 janvier et 29 avril
- A St-Gervais, les 19 janv. et 30 avril
- A Rochefort-Magne, les 27 janv. et 27 avril
- A Thiers, les 26 janv. et 23 avril

Inscription auprès de votre antenne (page8)

#avanceavectachambre

Boostez vos performances avec la formation

Consultez toute l'offre de formations 2020/2021 et pré-inscrivez-vous en ligne sur www.puydedome.chambre-agriculture.fr/se-former



Nos formations bénéficient du financement de VIVEA et de fonds européens sous certaines conditions.

Vous êtes en situation de handicap ? Prenez contact avec le service formations (04 73 44 45 54) afin d'envisager les aménagements possibles et personnaliser votre accueil.

LES FORMATIONS DU MOMENT :

CIRCUITS COURTS TRANSFO - AGRITOURISME

Inscription : 04 73 44 45 52

> **Face à face avec un client, je réussis ma vente** (2j) - 27 et 28 janv. à Aubière

> **Je développe ma gamme de produits frais laitiers** (2j) - 04 et 05 fév. à Rochefort-Magne

CULTURES AGRONOMIE

> **Je renouvelle mon Certiphyto décideur-opérateur** (1j) - Plusieurs sessions - Pré-inscrivez-vous

> **J'optimise les traitements phytosanitaires par la pulvé bas volume :**

- Perfectionnement - 26 janv. à Aubière
- Initiation (2j) : 27 et 28 janvier à Aubière

> **J'analyse la production en grandes cultures** (1j) - 09 fév. à Aubière

GESTION DE L'EXPLOITATION

> **J'apprends à gérer mon stress pour une vie plus sereine** (2j) - 21 et 28 janv. à St-Gervais (04 73 85 82 43)

> **Je renforce ma qualité de vie au travail et j'améliore ma communication** - 22 janv. et 1^{er} fév. à Rochefort-Magne (04 73 65 92 69)

> **Je plante des arbres en synergie avec mon système d'exploitation** (1j) - 26 janv. à Aubière (04 73 44 45 95)

> **Je soude la tôle et les tubes en toute position avec l'électrode enrobée** - 2 et 9 fév. à Cournon (04 73 44 45 95)

> **J'apprends à conduire un tracteur en sécurité** (2j) - 4 et 18 fév. à Marmilhat (04 73 44 45 95)

> **Je gère et valorise mon bois bocager** (1j) - 09 fév. à Rochefort-Magne (04 73 65 92 69)

ÉLEVAGE

> **Je sécurise mon système d'exploitation avec l'introduction des méteils** (1,5 j) - 21 janv. et 22 avril à Sauxillanges (04 73 44 45 69)

> **Je pilote mon exploitation laitière pour gagner en efficacité** - 29 janv. et 12 fév. à Ambert (04 73 82 09 74)

> **Je renforce mon autonomie fourragère pour améliorer la rentabilité et faire face aux aléas climatiques** (2 j) - 02 févr. et 02 mars à Aubière (04 73 44 45 49)

> **J'obtiens mon certificat de qualification gazage des taupes** - 04 et 05 févr. à Viverols (04 73 82 09 74)

> **Je renouvelle mon certificat PH3 pour lutter contre les taupes**

- A Besse le 02 février (04 73 79 58 72)
- A St-Gervais, le 03 février (04 73 85 82 43)

> **Je pilote mon exploitation laitière pour adapter mon système aux évolutions** - 04 et 23 fév. à Valbeleix (04 73 79 58 72)

> **Je gère mieux l'herbe en élevage allaitant** (2,5 j) - 04 fév., 1^{er} avril et 4 et 27 mai à Condat-en Combraille (04 73 85 82 43)

INSTALLATION TRANSMISSION

> **Je choisis ma transmission et je me prépare à la retraite** (3j) - 2 sessions :

- A Montpeyroux, les 8, 14 et 18 janvier
- A Ambert, les 9, 16 et 23 février

Toutes les formations ci-après ont lieu à Aubière.

> **Je gère la trésorerie de mon exploitation en phase d'installation** (1 jour) 2 sessions : 26 janv. ou 23 février

> **Je gère l'administratif de mon exploitation** 28 janvier

> **Je comprends et je décide avec ma comptabilité** (2 jours) 1^{er} et 04 février

SIÈGE

11 allée Pierre de Fermat
BP 70007 - 63171 AUBIÈRE Cedex
Tél. : 04 73 44 45 46
Fax : 04 73 44 45 50
contact@puy-de-dome.chambagri.fr

HORAIRE D'OUVERTURE
Du lundi au vendredi
8h30-12h30 - 13h30-17h

TERRITOIRES

Artense Cézallier-Sancy
CADAR - Route des Fraux
63610 Besse
Tél. : 04 73 79 58 72
acs@puy-de-dome.chambagri.fr

Combrailles
1 rue du général Desaix
63390 St-Gervais
Tél. : 04 73 85 82 43
comb@puy-de-dome.chambagri.fr

Dômes Hautes Combrailles
Nouvelle adresse :
Ribeyre Hte, ancienne RN89
63210 Rochefort-Magne
Tél. : 04 73 65 92 69
dhc@puy-de-dome.chambagri.fr

Limagne nord et sud
11 allée Pierre de Fermat
63170 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 69
lim@puy-de-dome.chambagri.fr

Perm. au Breuil/Couze le jeudi matin
Lycée St-Joseph - 63340 Le Breuil/Couze
Tél. : 04 73 71 62 15

Dore Bois Noirs et Livradois-Forez
19 av. de Lyon - 63600 Ambert
Tél. : 04 73 82 09 74
dlf@puy-de-dome.chambagri.fr

Perm. à Thiers le lundi
Rue Baruptel - La Croix blanche
63300 Thiers - Tél. : 04 73 80 10 06

Directeur de publication
Baptiste ARNAUD

Comité de rédaction
Baptiste ARNAUD, Serge BIONNIER, Céline DALDIN,
Angélique DELAIRE, Marine VAN SIMMERTIER (élus)
Camille TOROSSIAN (communication)

Conception et rédaction
Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme - Décembre 2020
© Photos : CA63 - Flaticon

Impression
Imprimerie Porçu - Cournon (63)
Papier issu des forêts gérées durablement
ISNN : 2680-0950